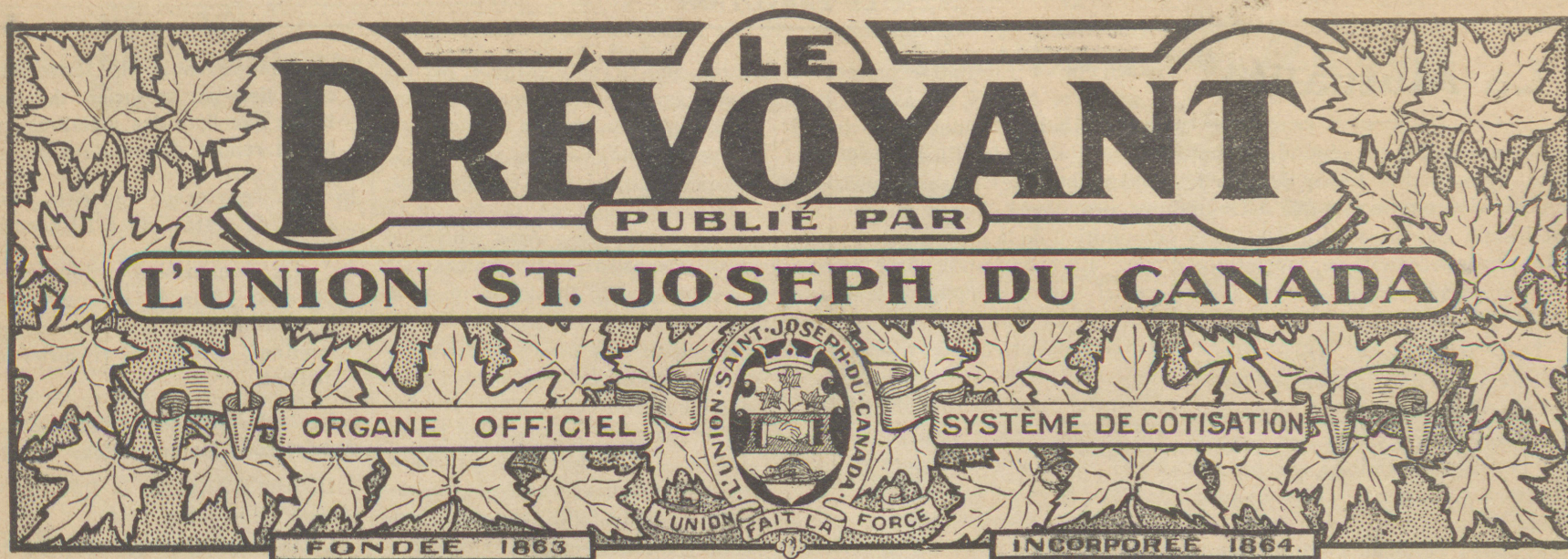




VOLUME XIV.—No. 11.

OTTAWA, ONT., SEPTEMBRE 1909.

Abonnement \$1.00 par an

Où réside la force

On a parlé souvent et donné trop d'importance à l'influence numérique d'une nationalité. La force d'un élément constitutif de la population d'un pays réside dans son énergie cohésive, dans sa puissance économique et dans son prestige social. L'histoire corrobore cette assertion. A travers tous les siècles, sous tous les climats, l'influence prépondérante dans le gouvernement d'un pays est échue non pas à un élément numériquement plus fort que les autres mais à un élément rompu aux luttes économiques, commerciales, nationales et autres. Les Romains ont été les maîtres du monde, parce qu'ils étaient imbus d'un patriotisme ardent, et parce que leur civilisation avancée leur donnait un prestige écrasant sur les nations conquises. Les Juifs sont arrivés à cumuler maints emplois d'importance première, dans divers pays, parce que leur puissance financière les hisse à tous les sommets. Si les Prussiens sont les maîtres, de l'Allemagne, merci à l'audace avec laquelle ils se sont affirmés. Jamais la domination anglaise ne pourrait se maintenir, aux Indes, si les quelques milliers, d'Anglais habitant ces régions n'en imposaient aux indigènes par leur puissance économique.

La conclusion à tirer de là, c'est qu'une minorité obtient nécessairement son dû et peut même jouir d'un prestige plus fort que ne le laisse croire son nombre, si elle sait s'outiller pour la lutte et déployer dans la guerre pacifique de la vie journalière une patriotique énergie.

Canadiens-français d'Ontario, pensez-y! Il ne s'agit pas pour vous d'accomplir ce qu'ont accompli les Romains, d'imiter les Juifs,

d'être au Canada ce que sont les Prussiens en Allemagne, de modeler le Canada sur les Indes. Votre tâche est plus restreinte que cela. Obtenir le respect intégral de vos droits, telle doit être votre légitime ambition. Pour la réaliser, il vous suffit d'être unis. Dans l'union réside la force. C'est indéniable. Et vous serez véritablement unis quand vous saurez vous fonder dans des sociétés catholiques et nationales, dont les capitaux serviront à accroître votre influence économique. Votre union sera véritable, quand vous ignorerez vos dissensions politiques, en face d'intérêts nationaux à défendre. Unis, vous le serez, quand le Congrès vous aura fait vous connaître, échanger vos idées, travailler de concert à la défense des mêmes droits.

Déjà, vous avez fait mentir l'imbécile gros bonnet qui vous traitait de race de porteurs d'eau et de scieurs de bois. Il vous reste à prouver que l'on ne vous traitera pas en parias dans un pays qui est le vôtre!

C. LECLERC.

NOTRE CONCOURS.

Avec la fin du présent mois se terminera notre concours. Jusqu'à date, il a acquis 2000 nouveaux membres à la société. Il faut donc recruter encore 1000 membres pour atteindre le chiffre de 3000. Que chacun fasse un effort, et ce qui a bien commencé finira bien! Les avantages du présent concours sont, tant pour les sociétaires actifs au recrutement que pour les aspirants, exceptionnels. Beaucoup l'ont compris. Les autres doivent le comprendre sans retard.

Devoir des Membres.

Le devoir des membres de l'Union St-Joseph du Canada est de s'intéresser à la société dont ils font partie. Ils doivent s'y intéresser parce que le progrès et le succès de cette société est aussi leur progrès et leur succès personnel. C'est indéniable.

S'intéresser à l'Union St-Joseph du Canada c'est se tenir au courant des affaires de cette société, défendre ses intérêts, assurer son prestige. Le devoir des sociétaires se résume donc à peu de chose. Ce peu de chose, cependant, s'il est observé, contribuera beaucoup à l'avancement de l'Union St-Joseph du Canada.

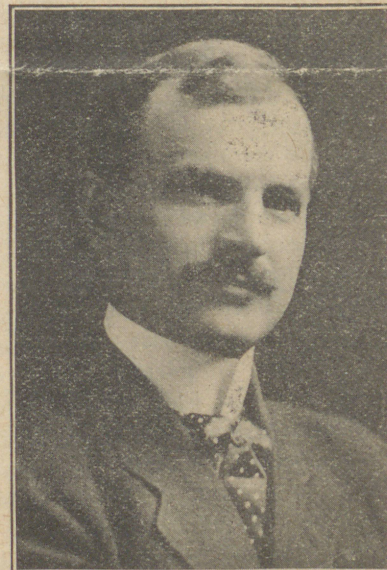
Se tenir au courant des affaires de l'Union St-Joseph du Canada, c'est très facile pour les sociétaires. Ils n'ont qu'à lire le "Prévoyant," et qu'à assister en autant que possible aux réunions et assemblées convoquées par leur conseil.

Défendre les intérêts de la société, c'est encore très facile. Il suffit pour cela de ne pas craindre, quand la société est attaquée, de prouver aux calomnieux la fausseté de leurs avancés.

Assurer le prestige de la société, c'est aussi très facile. Les membres s'acquitteront de cette partie de leur devoir en ayant une conduite irréprochable et en ne perdant jamais une occasion de dire un bon mot pour l'Union St-Joseph du Canada. Avoir une conduite exemplaire, c'est essentiel, car le public est toujours porté à juger une organisation par les membres qui y appartiennent. Dire un bon mot pour la société, c'est important, parce que souvent il suffit de ce mot pour engager une personne à y entrer.

Bref, un membre de l'Union St-

Joseph du Canada ne devrait jamais oublier son titre de gloire. Toujours, il devrait se souvenir qu'il appartient à une organisation catholique, canadienne-française et bienfaisante; toujours aussi, il devrait contribuer dans la mesure de son influence au progrès de sa société.



M. PIERRE EDOUARD BLONDIN.

Nous avons l'honneur de présenter à nos lecteurs M. Pierre Edouard Blondin, M.P., admis dans l'Union St-Joseph du Canada le 15 juillet dernier.

M. Blondin est député du comté de Champlain à la Chambre des Communes. Il fait partie de la petite phalange de conservateurs que la province de Québec envoie au parlement fédéral. Domicilié à Grand'Mère, où il exerce la profession de notaire, M. Blondin jouit d'une grande popularité. Il est échevin de cette ville.

Encore dans la force de l'âge,—il n'a que 34 ans,—M. Blondin a reçu son éducation au Séminaire de Nicolet, puis à l'Université Laval.

Il est une acquisition précieuse pour l'Union St-Joseph du Canada.